

Monsieur le Sous-Préfet,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article 1^{er} de son décret d'application du 16 août 1901, que procéder à la déclaration de l'association dite :

« Jeunes Citoyens Entrepreneurs de Saintes et des Pays de Saintonge »

dont le siège est au domicile de son Président

Stéphane Gautreau, 11 rue Grelaud, 17100 Saintes

L'association a pour objectif de s'intégrer au réseau des associations « Jeune Chambre Économique » affiliées à la « Jeune Chambre Économique Française » (JCEF) reconnue d'utilité publique. L'association a pour but :

- de regrouper des personnes souhaitant œuvrer dans le respect des principes Jeune Chambre Économique,
- de mener des actions de toute nature au service de la communauté, dans tout domaine, notamment économique, social, culturel, communautaire, humanitaire, etc.

Ces actions doivent être menées conformément aux méthodes et objectifs généraux de la JCEF. L'association s'interdit toute activité politique ou religieuse.

Les personnes chargées de son administration sont :

Président	M. Stéphane GAUTREAU 11 rue Grelaud 17100 Saintes	Né le 26/06/1968 à ... Nationalité : française Prof. : Enseignant
Vice-Présidente	Marjorie J. 17100 Saintes	Née le 10/10/1981 à ... Nationalité : française Prof. : Chargée de production culturelle
Trésorière	Stéphanie D. 17600 La Clisse	Née le 24/06/1974 à ... Nationalité : Française Prof. : Chargée de clientèle banque
Trésorier-adjoint	François R. 17100 Saintes	Né le 15/05/1972 à ... Nationalité : Française Prof. : Enseignant
Secrétaire	Anne-Sophie D. 17250 Les Essards	Née le 09/08/1972 à ... Nationalité : Française Prof. : Infographiste
Secrétaire-adjoint	Stéphane D. 17100 Saintes	Né le 27/09/1979 à ... Nationalité : Française Prof. : Chargé de communication

Ci-joint un exemplaire, dûment approuvé par nos soins, daté et signé des statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Saintes, le 6 janvier 2009